

# NAPLANA + ANTIGLISSE code 2086

Phase : AQUEUSE

## COMPOSITION

Eau, cire de carnauba, microcire, esters d'acides gras d'alcool, huile essentielle de lavande, huile essentielle de bergamote (contient des limonènes).

## PROPRIETES

Emulsion pour le soin et l'entretien des surfaces huilées, vitrifiées ou citées. Idéalement pour les supports bois, liège et linoléum. Sur les surfaces en pierres polies, appliquez très finement. Les surfaces traitées prennent après séchage, sans polissage, un aspect satiné. Le support reste microporeux, antistatique et protégé des salissures. Un entretien régulier augmente la durée de vie du traitement initial.

## MISE EN ŒUVRE

Dépoussiérez les surfaces et nettoyez éventuellement avec le NACASA code 4010. Appliquez finement dilué à raison de 3 à 5 bouchons dans 5 litres d'eau tiède à l'aide d'un chiffon non pelucheux, d'un mouilleur ou d'une serpillière. Sur les supports récemment traités, attendez 4 semaines minimum avant de procéder au traitement. Ne pas utiliser de chiffons à microfibres !

## NETTOYAGE DES OUTILS

Immédiatement après utilisation à l'eau ou si nécessaire au savon (NAPONA 2090 par exemple).

## STOCKAGE

Dans un endroit frais et sec. Fermez hermétiquement les bouteilles après utilisation.

## CONDITIONNEMENT

1 L,

## CONSEILS DE SECURITE

**Les produits naturels se gardent aussi hors de portée des enfants. Ne pas déverser en grandes quantités dans les égouts.**

## RECYCLAGE

Les petites quantités peuvent être mises avec les eaux usées. Déposer les conditionnements vides et résidus liquides importants dans une déchetterie. Code de recyclage des déchets liquides : 20.01.30

*Les produits et/ou procédés faisant l'objet du présent document ont été conçus pour accomplir une ou plusieurs fonctions déterminées, telles qu'elles sont définies ci-dessus. Les conseils n'ont qu'une valeur indicative, les conditions d'utilisation doivent être conformes aux normes ou D.T.U. en vigueur. Tout cas d'application non explicitement prévu par le présent document doit faire l'objet, préalablement à l'exécution de tous travaux, d'une consultation et d'un accord exprès et écrit d'EUROP LABO - BIOFA. Les renseignements qui figurent sur cette fiche sont fondés sur nos connaissances actuelles et sont le résultat d'essais effectués dans un constant souci d'objectivité. L'évolution de la technique étant permanente, il appartient à notre clientèle de vérifier auprès de nos services que la présente notice n'a pas été modifiée par une édition plus récente. (traduit le 23/03/2009)*

EUROP LABO - BIOFA, 3 rue Gutenberg, Z.A., B.P. 39, 67610 LA WANTZENAU